



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du Conseil de Communauté du 4 mai 2023  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

**Nombre de membres 14  
Etaient présents : 11 membres – 1 procurations – 12 votants**

### **Administration Générale**

#### **290/2023 Attribution d'une subvention l'Association Spéléologique Pour l'Etude et la Protection des Anciennes Mines (ASEPAM)**

M. le Président expose :

La Commission culture a étudié, lors de sa séance du 15 mars 2023, la demande de subvention formulée par l'Association Spéléologique Pour l'Etude et la Protection des Anciennes Mines pour l'organisation de la manifestation « 1559 -Ruée vers l'argent ».

En effet, l'ASEPAM organise, cette année la 11<sup>ème</sup> édition de l'événement « 1559 -Ruée vers l'argent ». Cette reconstitution historique vise à valoriser le patrimoine minier du Val d'Argent auprès du grand public.

Pour cette nouvelle édition qui se déroulera les 27 et 28 mai 2023, l'ASEPAM sollicite une subvention intercommunale à hauteur de 3 500 € pour un coût total estimatif de 8 864 € (soit 39,5% du total des produits prévisionnels du projet).

La Commission culture, après étude de la demande, a constaté que la manifestation « Ruée vers l'argent » est éligible et relève de l'intérêt communautaire. La Commission culture propose donc de soutenir cette manifestation et d'attribuer à l'ASEPAM une subvention maximale de 2 500 euros. Elle demande à l'association de lui fournir, à l'issue des manifestations, un bilan financier sur la base duquel elle statuera sur le montant de la 2ème tranche. Un premier versement de 50 % sera effectué suite à cette délibération et la signature de la convention, le reste sera versé après remise de documents, notamment le bilan financier de la manifestation.

#### **Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,**

**CONSIDERANT** le vote du 30 mars 2023 affectant un montant de 35 000 euros en vue de constituer un « fonds culturel » et la demande de l'Association Spéléologique Pour l'Etude et la Protection des Anciennes Mines,

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la Commission Culture en date du 15/03/2023,

**SOUTIENT** l'organisation, par l'Association Spéléologique Pour l'Etude et la Protection des Anciennes Mines de l'événement « Ruée vers l'Argent »,

**ATTRIBUE** une subvention maximale de 2 500 € à l'Association Spéléologique Pour l'Etude et la Protection des Anciennes Mines, sous couvert du respect du règlement d'attribution des subventions 2023 aux porteurs de projets culturels.

**Délibération adoptée à l'unanimité (12 voix pour)**

Le secrétaire de séance,

Thomas GOTTELMANN



Le Président,

Jean-Marc BURRUS

